



Réseau Natura 2000 Hautes-Alpes
 hautes-alpes.n2000.fr

Grands Prix Natura 2000

**CANDIDATURE
 DU RÉSEAU HAUT-ALPIN**

CATÉGORIE 4 : COOPÉRATION INTERNATIONALE OU INTERSITES : ACTIONS DE RÉSEAUX

NATURA 2000 DANS LES HAUTES-ALPES

23 sites

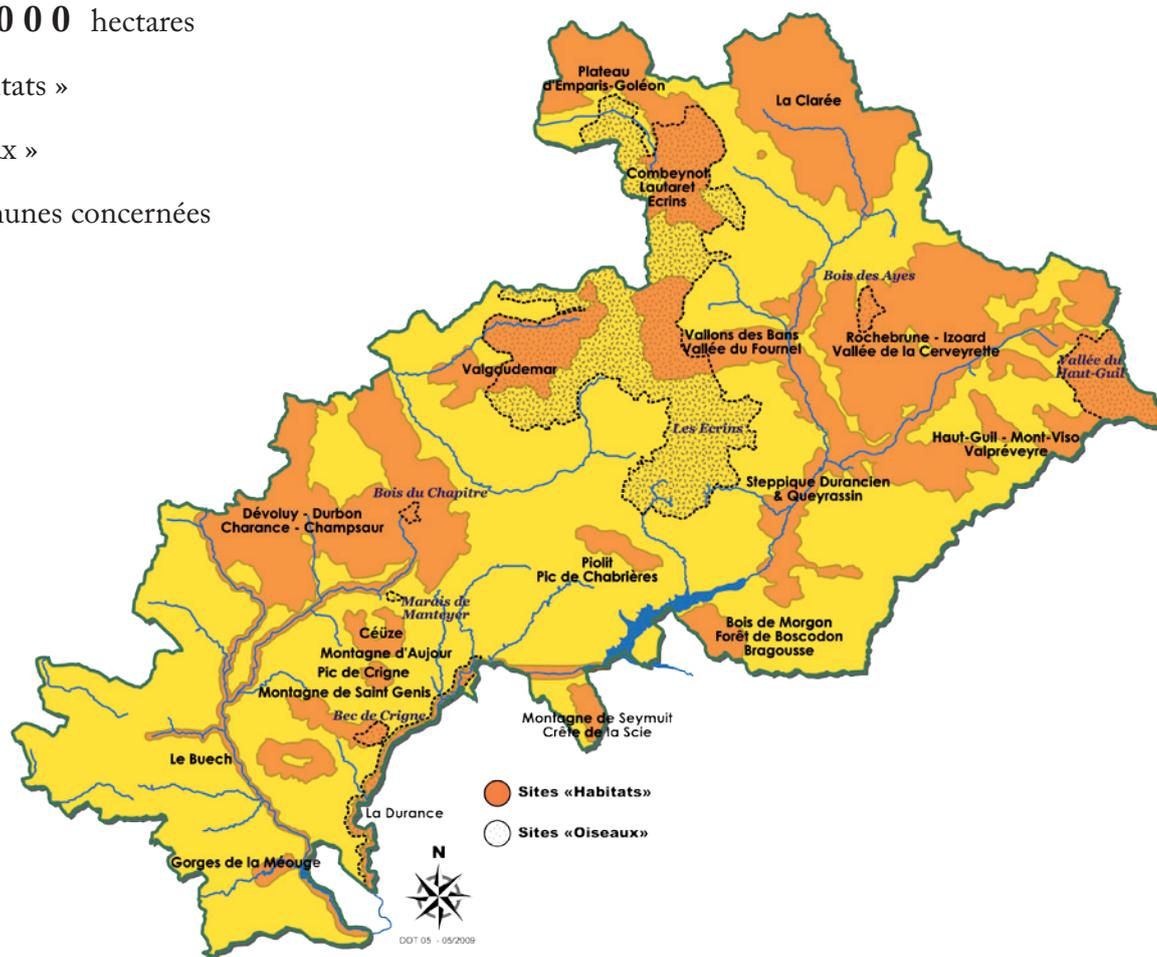
40 % du territoire haut-alpin soit

Plus de 200 000 hectares

16 sites « Habitats »

7 sites « Oiseaux »

2/3 des communes concernées



LES HAUTES-ALPES POSSÈDENT UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes accueillent des milieux naturels variés abritant une forte biodiversité : glaciers, éboulis, falaises, landes, pelouses, prairies naturelles, forêts, rivières et zones humides.

NATURA 2000 C'EST :

- les pelouses steppiques à Astragale queue de-renard
- les prairies à Chardon bleu
- les forêts de Genévrier thurifère
- les forêts de Pin sylvestre accueillant le papillon Isabelle
- les zones humides abritant des Sonneurs à ventre jaune (crapauds) ou des Agrions de Mercure (libellules)
- les rivières accueillant l'Apron du Rhône
- les adoux refuges pour l'Ecrevisse à pieds blancs ou le Castor d'Europe
- les cembraies ou pinèdes de pins à crochets
- les landes de Rhododendron fréquentées par le Tétralyre
- les falaises hébergeant des oiseaux
- et bien plus encore....

UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER!

Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés (développement d'infrastructures et urbanisation, surfréquentation, pollutions...).

En revanche leur préservation est souvent liée au maintien ou au développement d'activités humaines respectueuses (pastoralisme, fauche tardive, gestion forestière durable, entretien des haies et canaux, gestion des rivières...).

POUR EN SAVOIR PLUS:

- Site internet : hautes-alpes.n2000.fr
- Exposition départementale Natura 2000



BILAN 2008/2009 DE LA CONTRACTUALISATION NATURA 2000 DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTES- ALPES

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISÉES (MAET)

145 dossiers en 2008/09

4 350 hectares contractualisés

370 000 ml de haies

460 000 ml de canaux

Sur 2008 et 2009, 16 sites haut-alpins étaient concernés par la contractualisation Maet.

Du fait de leur territorialisation, les MAET se déclinent sur le territoire en une quarantaine de mesures, selon le milieu concerné et les objectifs recherchés.

LES PRINCIPALES MESURES SONT :

- Mise en place de plans de gestion pastorale prenant en compte les habitats et espèces Natura 2000
- Préservation de la biodiversité des prairies par la mise en place de reports de fauche
- Maintien de l'ouverture des milieux par une gestion raisonnée des parcours
- Préservation de la biodiversité associées aux haies et canaux d'irrigation.



CONTRATS NATURA 2000

15 contrats en 2008/09

Conservation des espèces

Restauration d'habitats

Maintenance de l'ouverture des milieux

Exemples :

- Restauration de pelouses steppiques (ouverture de milieux)
- Maintien d'arbres sénescents lors de coupes forestières
- Entretien de ripisylve et élimination d'espèces invasives
- Mise en place de zones en défens au profit d'espèces



LES ACTIONS DU RÉSEAU

La structuration du réseau haut-alpin a été initiée en mars 2008 avec la création d'un poste d'animateur départemental.

Le réseau regroupe l'ensemble des animateurs des sites Natura 2000 du département. Il se réunit régulièrement (réunions thématiques ou journées d'échanges techniques sur le terrain).



La diversité des structures animatrices ou opératrices ainsi que les employeurs des animateurs est une composante essentielle de notre réseau et il en résulte une **richesse liée à la variété et la complémentarité des apports de chacun.**

STRUCTURES ANIMATRICES ET/OU EMPLOYEURS D'ANIMATEURS: Parc National des Ecrins, Parc Naturel Régional du Queyras, ONF, ADASEA, Communauté de communes du Guillemois, Communauté de communes de Tallard-Barcelonnette, Mandement Forestier de Savines-le-lac, Syndicat Mixte de Gestion Intercommunal du Buech et de ses Affluents, Syndicat Intercommunal d'Entretien de la Méouge, Commune de l'Argentière, Commune de La Grave, Commune de Chorges, Commune de Bréziers, Commune de Névache et Commune de Saint-Julien en Beauchêne.

La majorité des sites du département était déjà, ou est rentrée, en phase d'animation sur les années 2008/2009. **Les grandes missions confiées aux structures animatrices étant similaires** (mise en place et suivi d'actions et communication) **le réseau était un lieu d'échanges privilégié et un vecteur de mutualisation important.**

Sous la coordination de l'animateur départemental, le réseau a ainsi participé de manière active à des projets et à l'élaboration d'outils répondant à des besoins partagés et/ou communs.

ACCOMPAGNER, SUIVRE, COORDONNER ET FACILITER LA CONTRACTUALISATION N2000

- Coordination départementale avec les partenaires agricoles pour la préparation et l'animation du dispositif des mesures MAE Territorialisées N2000
- Mise en oeuvre d'un suivi qualitatif des MAE Ter N2000 sur les différents sites N2000



- Echanges sur la mise en oeuvre des contrats
- Élaboration d'une trame départementale de la charte Natura 2000 «milieux» (avant appropriation au niveau de chaque site)



CONCERTATION / PARTENARIAT AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Objectif: Travailler à une échelle pertinente avant appropriation et adaptation au niveau de chaque site Natura

- Relation entre Natura 2000 et les activités de Pleine Nature (Chartes Chasse, Pêche et Escalade initiées)



- Mise en place d'un partenariat avec le Réseau départemental d'Education à l'Environnement (élaboration d'un programme éducatif)



COMMUNICATION

- Mise en place d'une stratégie départementale en terme de communication
- Création d'un site internet départemental géré collectivement entre tous les sites Natura:

hautes-alpes.n2000.fr



Objectifs: avoir une «vitrine» commune à l'échelle départementale, élaborer conjointement le contenu général du site (présentation de la démarche Natura, des enjeux, des espèces et la relation avec les acteurs) et permettre à chacun d'avoir un espace propre à son site Natura.

- Pilote du projet national d'exposition personnalisable

AUTRES ACTIONS AU SEIN DU RÉSEAU

- Visites de Copils nouvellement instaurés sur des sites ayant une expérience à partager



- Partage de notre expérience avec les départements voisins (exemple: visite de gestionnaires de l'Isère concernant la mise en oeuvre de contrats forestiers).

LA PLUS-VALUE DU RÉSEAU NATURA 2000

Notre fonctionnement en réseau permet de **fédérer l'ensemble des acteurs Natura 2000** en favorisant **l'émergence de projets communs** et en **facilitant la mise en oeuvre de la contractualisation** dans notre département.

Notre réseau structure et cultive l'échange entre les animateurs afin de palier au sentiment d'isolement et afin d'avancer ensemble sur les différentes thématiques. **Natura 2000 gagne ainsi en efficacité et en cohérence à l'échelle du département.**

Le poste d'animateur départemental permet également un **lien plus étroit entre les chargés de mission et les administrations** (DDT et la DREAL).

PERSPECTIVES 2010/2012

Au-delà de la poursuite des actions menées et compte tenu de la bonne santé du réseau départemental au niveau technique, il est souhaitable d'impliquer plus fortement les élus dans le fonctionnement de ce réseau afin de valoriser, plus encore, Natura 2000. Cela pourrait aussi permettre d'arriver à une cohérence départementale et politique sur la protection de l'environnement.

UNE INITIATIVE TRANSPOSABLE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS

La structuration du réseau Natura 2000 au niveau d'un département peut être reprise par d'autres départements et permettrait :

- de concourir à la volonté nationale d'une meilleure structuration du réseau
- de mener des missions transversales
- d'apporter un appui aux chargés de mission
- d'instaurer une interface avec les services de l'état

MUTUALISER ET ECHANGER POUR GAGNER EN EFFICACITÉ ET EN COHÉRENCE

LE PRÉSIDENT DE COPIL REPRÉSENTANT L'ENSEMBLE DES COPILS DES SITES HAUT-ALPINS

Jean-Claude DOU

Président du Mandement Forestier de Savines-le-Lac et du Copil du Site Bois de Morgon, Forêt de Boscodon, Bragousse

Maire de Puy Saint Eusèbe.

LE(S) PARTENAIRE(S) DE CETTE ACTION

L'ensemble des Copils du département, les structures opératrices ou animatrices, les animateurs Natura 2000, la DDT, la DREAL, les partenaires institutionnels et associatifs,

INTERVIEW

JEAN-CLAUDE DOU

PRÉSIDENT DE COPIL REPRÉSENTANT L'ENSEMBLE DES COPILS DES SITES HAUT-ALPINS

PRÉSIDENT DU MANDEMENT FORESTIER DE SAVINES-LE-LAC - MAIRE DE PUY SAINT EUSÈBE.



Comment a évolué votre regard sur Natura 2000 suite à votre élection à la présidence du Comité de Pilotage?

En 2008, j'ai présidé au mandement forestier et par la même à la gestion du site Natura 2000. A partir de là, il s'est passé quelque chose : j'ai pu découvrir Natura, j'ai tout fait pour que les actions en cours aboutissent et cela grâce notamment à l'Office National des Forêts qui est à mes côtés {animation du site confiée à l'ONF}. Ensuite ma vue et mon idée de ce que pouvait être Natura 2000 a évolué aussi dans le sens où je me suis aperçu qu'en tant que propriétaire d'une forêt intercommunale, on pouvait très bien envisager une exploitation sereine, importante, en ayant toujours à l'idée la prise en compte de la protection du milieu. Notre forêt a une triple vocation: production forestière, tourisme avec plusieurs milliers de personnes fréquentant le site et bien entendu la protection de la biodiversité grâce à Natura 2000. Aujourd'hui, je suis extrêmement optimiste sur l'avenir de ce territoire.

Je dois dire que depuis que je suis président du mandement forestier et comme je suis aussi vice-président de la communauté de communes, les rapports ont changé dans les discussions. A chaque fois, j'essaye de faire passer un message même si cela n'est pas toujours simple. Je m'aperçois que là aussi les réticences que l'on sentaient il y a quelques années sont en train de s'estomper et que le regard porté par les élus est en train d'évoluer. Natura 2000 n'est pas là pour empêcher les activités, quelles soient agricoles, forestières ou autres, mais pour qu'ensemble nous puissions réfléchir. Maintenant, dans le cadre de la charte, j'espère que les uns et les autres pourront prendre un certain nombre d'engagements et je crois qu'aujourd'hui nous sommes prêts.

Egalement le passage de la gestion aux collectivités qui sont sur les territoires au contact direct de la population fait qu'aujourd'hui le message passe beaucoup mieux. C'est un événement déterminant pour la suite de l'évolution de Natura 2000.

Quels sont les avantages du réseau Natura 2000 départemental?

On ne peut que se féliciter de la création d'un tel réseau car là aussi, en tant qu'élu, ce dont je me suis aperçu

c'est qu'en effet, nous avons sur le territoire départemental 23 sites, mais que rien ne se passait entre eux. Chacun faisait son travail de son côté.

Cette initiative qui a été prise de créer ce réseau au niveau des chargés de missions avec la création d'un poste d'animateur départemental a fait que l'on a pu structurer l'ensemble de ces 23 sites représentant 40% du territoire haut-alpin. Il était nécessaire de faire quelque chose entre nous. Ce travail a été réalisé sur 2008/2009 avec des échanges réguliers entre les chargés de mission. Il faut maintenant que cette coordination puisse être transmise aux «politiques». Cela permettra de mieux faire passer le message aux élus, de permettre à ceux-ci de réellement s'approprier cet outil. Entre nous nous pourrions échanger, comparer nos expériences diverses et variées. Je crois que de là pourra naître une idée commune de ce que peut être la préservation de la biodiversité. Les comparaisons que nous pourrions faire des différents dossiers que nous avons mis en place chacun séparément, fera que demain nous aurons une vision globale de Natura 2000 sur le département. Mon souhait pour l'avenir est qu'ensemble nous puissions avoir une cohérence politique pour que demain nous travaillions ensemble et que nous ne restions pas chacun dans notre coin en ignorant ce qui se passe, y compris chez son plus proche voisin.

TÉMOIGNAGES

THIERRY LEBER

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DES HAUTES-ALPES - SERVICE ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS - CHEF D'UNITÉ ESPACES NATURELS ET EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

«Avant 2008 le réseau Natura 2000 dans les Hautes-Alpes était déjà structuré mais peu d'animateurs étaient en poste. Avec la montée en puissance de la phase d'animation des sites (approbation des DOCOB), le besoin a été ressenti de mettre en place une animation départementale Natura 2000. Cette animation Départementale Natura 2000 a permis de renforcer le lien entre les animateurs, d'opérer une cohérence entre les différentes actions et d'uniformiser un certain nombre de domaines (charte graphique, plaquettes, panneaux...).

Dès lors que le nombre d'animateurs devient conséquent (plus de dix sur le département), le poste de l'animateur départemental prend toute sa place de lien entre l'administration et les animateurs. C'est le «chaînon manquant» du réseau Natura 2000 qui s'est concrétisé ici, pour un bénéfice partagé par tous les acteurs.»

BRUNO GAUTHIER

OFFICE NATIONALE DES FORÊTS - ANIMATEUR DU SITE «MORGON - BOSCODON»

«J'ai toujours cru à l'intérêt d'un réseau Natura 2000 et à la création d'un poste d'animateur départemental. Ce réseau donne naissance à un échange soutenu et très riche entre nous, avec nos sensibilités et profils différents et l'apport de la diversité de nos employeurs.»